

## AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

**Avis d'examen professionnel pour le recrutement  
d'adjoints administratifs hospitaliers de 1<sup>re</sup> classe**

NOR : ETSH1140251V

Un examen professionnel aura lieu aux hôpitaux universitaires de Strasbourg (Bas-Rhin) en vue de pourvoir 2 postes d'adjoint administratif hospitalier de 1<sup>re</sup> classe vacants dans cet établissement.

Peuvent faire acte de candidature, en application de l'article 41-6, premier alinéa, du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié, les adjoints administratifs de 2<sup>e</sup> classe ayant atteint le 3<sup>e</sup> échelon et comptant deux ans de service effectif dans leur grade au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Les candidatures devront être adressées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de la santé, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), aux hôpitaux universitaires de Strasbourg, recrutement-concours, BP 426, 1, place de l'Hôpital, 67091 Strasbourg Cedex, auprès desquels peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.